

LOT-ET-GARONNE

Le Département



AVIS A LA BATELLERIE N° 2023/BAÏSE/Dép47/003

RIVIERE LA BAÏSE

Vu le code des Transports, 4^{ème} partie,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014231-0002 du 19 août 2014, portant règlement particulier de police de la navigation sur la rivière Baïse, à l'amont de l'embranchement avec le canal de Garonne, dans le département de Lot-et-Garonne,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 25 août 2014 portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire du canal des Deux Mers et ses embranchements,

Le service Navigation de l'Unité Départementale du Marmandais,

INFORME

Les usagers de la **rivière La Baïse**, que des travaux de renouvellement de platelage sur le pont routier de Vianne auront lieu du 24 mai 2023 au 23 juin 2023. Cet ouvrage enjambant la Baïse au PK 46+050 se situe 150 m en aval de l'écluse de Vianne .

Ces travaux ne perturberont pas la navigation, toutefois une vigilance particulière est demandée aux plaisanciers lors du passage sous l'ouvrage ainsi que dans la phase d'approche.

Damazan le 24 mai 2023

Pour le Chef de l'Unité Départementale du Marmandais,

Service Navigation